



ivez otre ille

L'éclipse : de l'ombre à la lumière

p. 6



Un grand moment de compétition avec ce 2^e challenge Gé Molino.



Le bus de Proximité se déplace dans les quartiers, au contact direct de la population.

Les clins d'œil



L'opération Sécuribus a permis de sensibiliser les collégiens aux règles à respecter dans les transports en commun.



Plus de 200 enfants ont participé à Sport-Passion sur le thème des jeux athlétiques.



A. Couleur & Décoration a inauguré ses nouveaux locaux situés 6 impasse Chapus.



Le Service des Sports a emmené les familles trinitaires sur les sentiers pour une randonnée à l'écoute du brame du cerf.



Le Trinitaire, Pyer Hondusse, peintre sur figurines, a exposé ses œuvres à Nice.



Les Poivre & Sel sont allés à la rencontre des enfants de l'école maternelle Victor-Asso: chants et goûter étaient au rendez-vous pour la plus grande joie des petits.



Une nouvelle adresse gourmande: la FERIA, restaurant spécialisé dans les fruits de mer, a ouvert ses portes 60 boulevard du Général-de-Gaulle et propose des soirées à thèmes.



L'association Adrasie commémore l'esprit des anciens lors de la fête des Ancêtres.

Sommaire

p. 4 et 5

Vues d'ici

Des moments clés,
vos instants dévoilés...

p. 6

Astrorama

De la culture avec la découverte
du monde mystérieux de l'astrophysique.

p. 7

Médiathèque

Les animations du centre culturel municipal.

p. 8

Conseil municipal

Vote d'une motion en faveur de la pérennisation du TER.

p. 9

Politiquement vôtre

La tribune des oppositions et la parole du Maire.

p. 10

Vie communale

Les informations utiles...

p. 11

Vos rendez-vous

Agenda des manifestations de La Trinité.

Directeur de la Publication : Jean-Paul Dalmasso
Responsable de la Communication : Alex Crestel
Rédaction : Kardiatou Sy – Infographie : Stéphanie Betti
Service Communication – Tél. 04 97 00 07 83
Mél. vivezvotreville@yahoo.fr – www.ville-de-la-trinite.fr

Imprimerie Henri – La Trinité

Tirage 5 200 exemplaires

Imprimé sur du papier recyclé



L'édito

*Jean-Paul
Dalmasso*

Maire

UNE NOUVELLE FOIS notre département a été frappé par des phénomènes météorologiques exceptionnels. Mais la récurrence de ces événements climatiques, donne à ce terme d'« exceptionnel » une résonance bien loin des réalités.

Le samedi 3 octobre 2015, un nouveau cap a été franchi avec un bilan humain dramatique. 21 morts ! bien entendu nos pensées vont aux victimes et aux familles, ainsi qu'à l'ensemble des sinistrés des villes les plus touchées.

L'élan de solidarité envers nos voisins du département fut exemplaire et vous avez été de nombreux Trinitaires à vous adresser au CCAS qui a coordonné, en collaboration avec l'Union Nationale des CCAS, les aides en moyens humains et financiers à destination des plus touchés parmi nos compatriotes.

Ce nouvel épisode me conforte dans la démarche que je mène depuis le début de mon mandat – et avant tout aménagement – à lever tous les leviers pour la sortie de l'inondabilité la Zone Anatole-France.

De la même manière qu'il me conforte dans la douloureuse décision que j'ai prise l'an dernier de procéder à l'évacuation du hameau de Fonsery directement menacé par un glissement de terrain.

C'est de votre sécurité dont il s'agit !

Aujourd'hui chacun s'interroge sur l'effet d'une urbanisation non maîtrisée qui serait une des origines de ces drames.

Le défi de notre département est bien celui qui consistera à répondre au besoin de logements, de structures, d'équipements publics en adéquation avec un territoire si particulier à bien des égards.

D'une part, une topographie qui en fait certes la richesse mais qui contraint de façon drastique tout projet d'équipement.

D'autre part, une spéculation foncière exorbitante en partie conséquente à la rareté de terrains disponibles à la construction.

Nous ne pouvons que difficilement agir sur l'une ou sur l'autre et encore moins sur des phénomènes naturels à présent habituels dans les Alpes-Maritimes.

Mais ce que nous pouvons faire, c'est être réaliste, responsable et vigilant en ne brûlant aucune étape dans le développement de nos villes et en adoptant une attitude humble et pleine de bon sens pour un progrès maîtrisé.



Au service de la Jeunesse

Des animations, des sorties, des vacances... des sourires aussi. Des instants capturés en images... le Service Jeunesse a présenté une exposition de photos des moments partagés avec les adolescents. L'occasion de découvrir tous les services proposés mais aussi le Bureau d'Information Jeunesse qui accompagne les jeunes de 17 à 25 ans dans leurs projets professionnels ou personnels.



Apéritif des enseignants

Un rituel, devenu incontournable : quelques jours après la rentrée scolaire, le corps enseignant a été accueilli par le Maire et son Adjointe Marie-France Maloux. Un moment privilégié où le Premier Magistrat témoigne son respect à tout le personnel éducatif de la commune et du SIVoM. Le moment aussi de faire le point sur la récente rentrée des enfants. Et en effet, comme chaque année, grâce à l'implication de tous, elle a été une réussite. L'inspecteur de la circonscription Nice VI, Marc Verlay, ainsi que les Conseillers pédagogiques, Messieurs Thibault et Barral, étaient présents pour assurer les acteurs éducatifs de leur soutien.



Solidarité intempéries

Madame Michelle Salucki, Maire de Vallauris, a remercié par l'intermédiaire d'Isabelle Martello, le CCAS de La Trinité pour l'aide apportée dans le cadre des actions de solidarité envers les sinistrés du 3 octobre dernier en la présence de Madame Bernadette Chirac et de Christian Estrosi.



Cross collège

À vos marques, prêts... partez !!! Chaussés de baskets, tenues de sports enfilées, les jeunes collégiens ont participé au cross. Encadrés par les parents d'élèves et les agents communaux, ils se sont affrontés par section et par sexe sur un parcours précis pour remporter la première place. Tous ont participé et relevé le défi. Les premiers ont été récompensés par le Crédit Mutuel, partenaire depuis des années. Les 10 premiers de chaque course pourront défendre les couleurs du collège La Bourgade lors du cross départemental.

Des fleurs pour la Toussaint

Comme chaque année, à l'approche de la Toussaint, le Service des Espaces verts et les jeunes de l'AFPA ont procédé au fleurissement du cimetière. Des abords de l'allée au carré militaire, rien n'a été laissé au hasard, un travail méticuleux d'embellissement : 1650 chrysanthèmes Pomponettes multifleurs.





Communes, un patrimoine en danger

L'État a décidé de réduire de 30 % les dotations, jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions quotidiennes et de proximité, y compris les plus vitales. Depuis plusieurs mois, l'Association des Maires de France (AMF) et notre commune ont fait des propositions visant à compenser cette amputation budgétaire qui aurait des conséquences importantes dans le fonctionnement des communes. Si rien ne change, elles seront en danger, les investissements et les services publics locaux seront eux menacés. L'AMF a lancé une mobilisation nationale, le 19 septembre, à laquelle le Maire et les élus de la Majorité ont participé.



Visite de la sous-Préfète

Véronique Laurent-Albesa, sous-Préfète Nice-Montagne, s'est rendue sur la commune afin de rencontrer les élus et acteurs du service public. Après une visite à la Gendarmerie, elle a participé à une réunion avec le Maire, Jean-Paul Dalmasso, et ses Adjoints, Isabelle Martello et Jean-Paul Audoli et les représentants de l'Administration. Les principaux dossiers en cours concernant la commune ont ainsi été évoqués.



Comité des Fêtes

L'équipe du Comité des Fête a organisé un repas lors des Journées Européennes du patrimoine. Les fonds récoltés ont été reversés à la Fondation du Patrimoine, dans le cadre de la souscription lancée pour la restauration de l'Église. C'est donc un chèque de 300 euros qui a été remis par la Présidente, un geste qui marque le lancement de cette souscription !

Journée des Trinitaires

La deuxième journée des Trinitaires a été un succès. Nombreux étaient les habitants et anciens habitants à répondre à l'appel de l'association "J'aime ma Trini", présidée par Claude Abejan. Une exposition des photographies d'antan a permis à chacun de se remémorer les fabuleux moments partagés. Les animations se sont enchaînées pour la plus grande joie des participants. Le Député, Rudy Salles, et le Maire, Jean-Paul Dalmasso, ont salué cette initiative.



Danse solidaire



Les dernières intempéries ont eu des conséquences désastreuses dans tout le département. L'association ClassiJazz a souhaité venir en aide à une école de danse cannoise, qui a malheureusement été endommagée. Et pour ce faire, des cours ont été donnés durant toute une journée moyennant une participation de 5 euros par cours. Plus de 200 personnes ont participé. Les fonds récoltés ont été reversés pour permettre à l'école d'engager les travaux nécessaires à sa réouverture. Un beau geste...



Les éclipses, de l'ombre à la lumière...

Les "lève-tôt" ou "couche-tard" ont eu le plaisir de découvrir un fabuleux spectacle dans la nuit du lundi 28 septembre, aux alentours de 4 heures du matin. Une incroyable Lune rouge ornait le ciel sombre. Quel est ce phénomène incroyable ? Il s'agit d'une éclipse lunaire totale. Alors, l'équipe de l'Astrorama s'est délocalisée en centre-ville pour partager avec les Trinitaires l'histoire vulgarisée des éclipses. Il était une fois...

A INSI, IL ÉTAIT UNE FOIS UN ASTRONOME : Jean-Louis Heudier ! Ce brillant homme partage avec nous son savoir... simplement... généreusement : *"Parmi les "accidents" qui semblent marquer le cours régulier des choses du ciel, les éclipses ont joué un rôle particulier. Gravées dans la mémoire de l'humanité depuis la plus haute Antiquité, leur interprétation et leur utilisation jalonnent l'histoire des hommes. Si les théories les plus extraordinaires ont pu fleurir dans toutes les cultures, laissant quelques traces indélébiles dans le vocabulaire, les éclipses ont aussi permis aux hommes de déterminer la forme de la Terre, de mesurer la distance de la Lune, d'évaluer l'éloignement du Soleil".*

Plongée au cœur d'un phénomène beau, spectaculaire et mystérieux...

On a trois acteurs dans notre théâtre : le Soleil (1 400 000 km de diamètre), une Terre, beaucoup plus petite (on pourrait mettre 1 000 000 de terres dans le Soleil) qui tourne autour du Soleil à 30 km par seconde, et puis on a la Lune, encore plus petite, qui tourne autour de la terre à 1 km par seconde. La Lune, c'est particulier, c'est le seul astre qui change d'aspect, qui n'a pas toujours la même forme. Sa deuxième particularité, c'est qu'on la voit le jour et la nuit. C'est le lien entre le Soleil et les étoiles. *"Le Soleil, quand il est là, on ne voit rien d'autre".*

La Lune et le Soleil

On avait bien compris, il y a près de 3 000 ans, que lorsque la Lune est bien ronde, bien pleine, c'est qu'elle est exactement à l'opposée du Soleil qui l'éclaire. *"Mais de temps en temps, il y a des problèmes : la Lune peut changer d'aspect très vite en quelques heures au lieu de quelques jours puis cela redevient normal".*

Il y a donc un "accident", c'est ce qu'on appelle une éclipse de Lune ! C'est tout simplement la Lune qui passe dans l'ombre de la Terre.

Il y a une relation particulière entre le soleil et la lune. Il arrive, dans ce joli ballet, que, de temps en temps, les ombres se rencontrent. Quand la Lune traverse l'ombre de la terre, nous assistons à une éclipse de Lune, quand son ombre arrive sur la Terre, on a une éclipse de Soleil. C'est un jeu d'ombres qui dépend de la taille de l'objet et de la distance du projecteur. Les éclipses ont lieu forcément à la syzygie (du grec syzygos, la rencontre), c'est-à-dire au moment de la Nouvelle Lune ou au moment de la Pleine Lune.



Une éclipse peut être totale ou partielle. Lorsque le Soleil est entièrement bloqué par la Lune, on parle d'éclipse totale.

Une éclipse annulaire est un cas particulier : elle se produit lorsque le diamètre apparent de la Lune est inférieur au diamètre apparent du Soleil, et donc ne masque pas complètement le Soleil : il reste alors un anneau lumineux encore visible. Cela a lieu plus souvent l'hiver que l'été.

Pour aller plus loin...

Voilà, vous êtes presque incollable sur les éclipses. Mais pour briller davantage auprès des copains ou en société, voici un petit mémo :

- On ne peut pas regarder le Soleil car on est ébloui et en plus c'est dangereux car dans le fond de notre œil, là où se forme l'image, il n'y a pas de nerf et il risque d'être brûlé sans que vous ne sentiez de douleur.

- La seule façon de savoir où est le Soleil, c'est de lui tourner le dos et de regarder notre ombre : si l'ombre est longue, c'est que le Soleil est bas, si elle est courte, c'est qu'il est haut.

- Pourquoi n'y a-t-il pas des éclipses tous les mois ? Tout simplement, parce que la lune danse, elle tourne bien autour de la Terre mais pas dans le même plan que celui sur lequel se promène la Terre autour du Soleil.

- Pour qu'il y ait éclipse, il faut que la syzygie ait lieu dans le plan de la course de la Terre autour du Soleil et chaque fois qu'il a une éclipse, il y en aura une autre à l'opposé à la syzygie d'après (une éclipse de Lune est forcément suivie ou précédée d'une éclipse de Soleil à 15 jours environ d'intervalles).

- Dans une année, il y a 2 saisons d'éclipses et au moins 4 éclipses mais jamais plus de 7. L'année 2015 est une année à minimum, on n'en a eu que 4.

- Le temps que met la Lune à revenir à une même phase est de 29,53 jours (une lunaison).

- On a découvert, il y a environ 300 ans, qu'une même éclipse se reproduisait à peu près tous les 18 ans avec un petit décalage de 120° vers l'ouest et de 320° vers le nord.

Prochain rendez-vous :

samedi 14 novembre à 21 h.
Conférence "Les étoiles filantes"
par Jean-Louis Heudier
à l'Astrorama, route de la Revère.

Médiathèque, la culture à portée de tous !

De la philosophie au yoga

ALLIER RÉFLEXION ET EXERCICES DE RELAXATION ? Pourquoi pas ! C'est le défi relevé au dernier FilaPhilo. Pour commencer, place à l'esprit avec une initiation à la philosophie indienne : les participants ont étudié avec le psychologue-philosophe, John Moneyron, la Yogatattva qui présente la conception du monde propre au yoga. Ensuite, un atelier pratique a été proposé par Grégory

Antipas, professeur de yoga, psychologue et musicothérapeute : initiation au Hatha Yoga (postures), apprentissage de la respiration et du Nada Yoga (yoga du son) qui consiste à utiliser la voix pour harmoniser le niveau énergétique du corps. Cette séance s'est terminée avec un bhajan, chant dévotionnel pratiqué en groupe et accompagné par des musiciens.



Croq'Tibouts

Les plus petits, accompagnés de leurs parents, étaient encore nombreux pour ce rendez-vous des Croq'Tibouts sur le thème "Bogues en stock". Un voyage dans le monde de l'imaginaire et du fantastique.



Programme à venir...



DÉAMBULATIONS PROVENÇALES

COOK & SHOOT

Exposition de photographies culinaires du 3 au 28 novembre 2015

le 14 novembre à 15 h : Démonstration-dégustation autour des 13 desserts par le chef-pâtissier Vincent Catala	le 20 novembre à 19 h : Conférence-dégustation sur la cuisine niçoise par Alex Benvenuto à 19 heures
---	--

Il faut sauver notre TER

Motion adoptée en Conseil municipal du 24 septembre, en faveur de la pérennisation de la ligne ferroviaire Nice-Sospel-Breil-Tende-Cuneo

LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE est une ligne de vie incontournable aux déplacements des salariés/élèves/étudiants et à l'essor économique des villages. Il est aussi porteur de l'intérêt historique d'une ligne internationale aux structures architecturales rares et d'une technique ferroviaire précieuse qui attirent des milliers de touristes chaque année (Train des Merveilles, Train des Neiges, Trains spéciaux...) avec un impact fort sur l'emploi.

La sécurisation de la ligne en application depuis le 15 décembre 2013 a conduit à la mise en place généralisée d'une limitation de vitesse à 40 km/h au lieu de 80 km/h imposant aux usagers entre Tende et Nice un temps de parcours aller de 2 heures au lieu de 1 h 30. Cette desserte restreinte ne permet plus à ces populations de se déplacer dans les horaires favorables au transport domicile/emploi/études, le tourisme périclite...

SNCF Réseau a réalisé des études qui permettent la normalisation et la pérennisation de la ligne d'un montant 92 M€. La Région PACA a proposé à l'État l'inscription de ce financement dans le cadre du Contrat de Plan 2015-2020. L'État et la Région PACA ont attribué chacun un crédit de 9 M€ soit 18 M€ pour les deux, l'Italie 29 M€ soit au total 47 M€. Le solde d'un montant de 45 M€ restant à la charge du Département des Alpes-Maritimes, de la Métropole NCA, de la CARF et de l'État italien selon la Préfecture des Alpes-Maritimes.

L'État italien a répondu favorablement aux demandes pressantes de l'État français, des populations riveraines et des Élus des lignes internationales Nice-Sospel-Breil-Tende-Cuneo et Vintimille-Breil Tende-Cuneo en débloquant 29 M€ du "Plan de relance" fixant une clause limite des appels d'offre au 31 juillet 2015 entre Réseau Ferré Italien (RFI) et SNCF Réseau.

À ce jour, suite aux informations transmises le 1^{er} juin 2015 à Tende par le directeur régional SNCF Réseau en présence des autorités organisatrices Région Piémont, Région PACA et RFI, il semblerait que les procédures préalables à la mise en œuvre des travaux soient prêtes d'aboutir. C'est une avancée indéniable pour les premiers travaux de sécurisation temporaire de la ligne mais ne résout pas la problématique de la limitation de vitesse à 40 km/h qui s'éternise sur la section Breil/Tende.

Les restrictions budgétaires imposées aux collectivités par l'État font qu'elles se trouvent en difficulté de provisionner le financement. Aucune à ce jour n'a confirmé sa participation bien que le Contrat de Plan État Région ait été voté favorablement le 26 mai 2015 en séance plénière du Conseil Régional PACA.

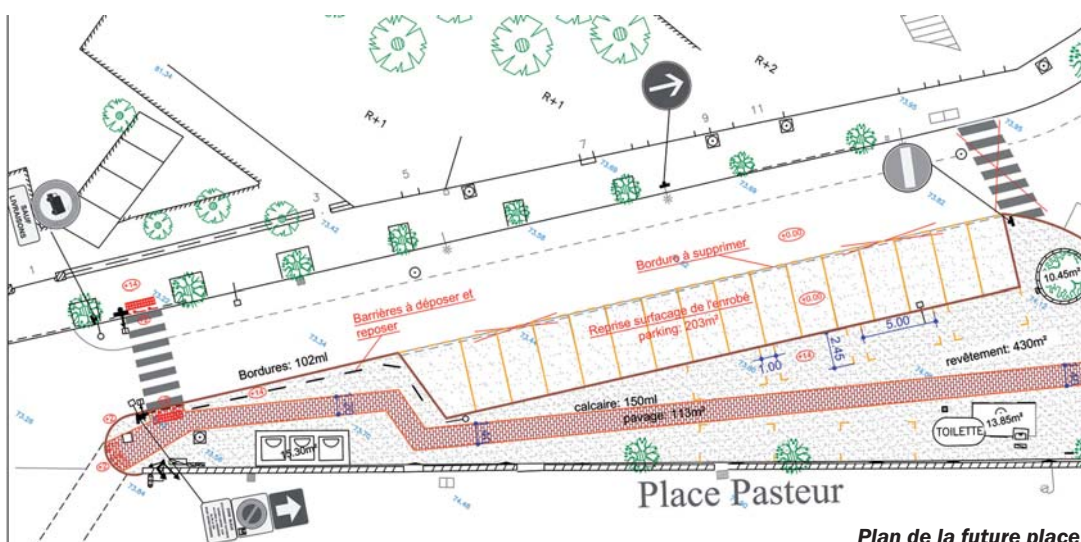
D'autre part, la Commission Mixte franco-italienne prévue dans la Convention du 24 juin 1970 régissant la ligne bien que convoquée, ne laisse percer aucune résonance sur l'avancée d'une nouvelle Convention plus équitable pour les deux États.

Sans avancée significative de la Commission Mixte sollicitée par l'État italien à charge de renégocier une nouvelle convention, il paraît aléatoire que l'Italie attribue un nouveau crédit pour la pérennisation de la ligne.

Le Conseil municipal demande donc à l'État et au Conseil régional la mise en œuvre sans délais du crédit de 18 M€ inscrit au Contrat de Plan État-Région 2015-2020 en faveur de la ligne, le bouclage du financement complémentaire à hauteur de 45 M€ pour la pérennisation de la ligne mais surtout une répartition plus équitable des charges de la ligne entre la France et l'Italie et l'identification d'un financement pérenne.

Travaux place Pasteur

DES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT ont été entrepris afin de redonner vie et beauté à cette place emblématique du centre-ville. Dans la continuité de la modernisation du cœur de ville, les bordures et le mobilier urbain seront remplacés, des pavés seront posés, des enrobés seront réalisés... Les travaux devraient durer jusqu'à fin novembre. Toutefois, ils seront organisés de façon à laisser libre la zone parking qui accueillera le marché le mardi et le samedi.



Plan de la future place

Tribune des oppositions

Îlot blanqui : une opposition constructive... et utile

Ce n'est pas une bonne affaire pour les Trinitaires : voilà ce que nous répondions à monsieur le Maire lors du conseil municipal de février dernier, au cours duquel il nous annonçait vouloir vendre à Bouygues Immobilier le terrain Blanqui avec environ 200 000 € de moins que l'estimation faite par les Domaines !

Il justifiait alors son choix par la nécessité de construire des logements sociaux et jugeait la vente suffisamment intéressante pour la commune...

Nous décidons alors d'insister auprès du Maire et d'alerter le Préfet.

Pas de réponse favorable à notre requête, dans un premier temps...

Puis, surprise !

Au conseil municipal de septembre, le maire revient sur sa décision !

Et propose de revenir sur le prix de vente de 430 000 € Pour le fixer à...

625 000 € : le prix que nous proposons, celui fixé par les domaines...

Pourquoi un tel revirement ? A ce jour les explications fournies manquent de clarté. Mais, en tout état de cause, le maire a dû revenir sur sa mauvaise décision.

La preuve qu'une opposition constructive peut s'avérer utile pour l'intérêt général.

Nous continuerons d'agir dans le seul intérêt de La Trinité et des Trinitaires.

L. Polski, R. Nicoletti-Dupuy, K. Rossignol, A. Mouton, M.-A. Orsini, I. Depagneux, G. Gibello. Conseillers municipaux

M. Alexandre Mascagni
ne nous a pas communiqué sa tribune.

Où est passée la solidarité trinitaire ?

Au lendemain de cette nuit tragique, la solidarité territoriale s'organise pour prêter main forte aux sinistrés.

Nice met à disposition agents et matériels pour apporter aide aux communes les plus touchées.

Drap met à disposition les véhicules de fonction pour acheminer les premiers dons aux familles démunies... Et telles de petites fourmis, les Trinitaires s'organisent pour rassembler le nécessaire afin d'apporter leurs contributions aux sinistrés. Et là, une question se pose : où étaient nos élus de proximité et leur camionnette si prisée sur Facebook ????

En effet, les Trinitaires ont été renvoyés par la municipalité vers des associations trinitaires malheureusement pas équipées pour une telle logistique !!!!

A l'heure où une vraie solidarité territoriale existe, la commune de La Trinité a donné le sentiment, une fois de plus, de s'isoler loin de la réalité du terrain, mais certaine de faire la meilleure des actions en offrant une modique somme d'argent à la commune de Biot !

Nous regrettons que, dans ces moments, l'on ne puisse pas faire abstraction des oppositions, s'unir et mettre toutes nos forces en commun pour aider ceux qui ont été victimes de ces intempéries.

Vos élus indépendants républicains
Nadine, Nathalie et Jacques

La parole de la Majorité

Madame Isabelle Martello

1^{re} adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales

Quels tristes sires les élus indépendants de La Trinité ! Essayer de créer une polémique grâce au malheur des villes sinistrées...

Tout cela car ils ne savent, ou n'ont pas compris, comment se met en route la solidarité sur le plan départemental. Et quel mépris pour le travail des fonctionnaires.

Je rappelle pour mémoire que le CCAS a été acteur dès la première heure de la cellule d'urgence aux sinistrés organisée par le Docteur Joëlle Martinaux, Vice-Présidente du CCAS de Nice et Présidente de l'Union Nationale des CCAS. La force de cette organisation nous a permis de relayer la juste information, de connaître les réels besoins et de répondre à l'appel de fonds nécessaires aux sinistrés. Ils n'ont pas compris et de leur avis, peu me chaut.

Monsieur le Maire – Jean-Paul Dalmaso

J'invite effectivement l'ensemble de mes détracteurs "à faire abstraction des oppositions, à s'unir et mettre toutes nos forces en commun lorsqu'il s'agit d'aider ceux qui sont victimes de tels incidents."

Au-delà des mots seuls les actes comptent pour démontrer que chacun d'entre nous est en capacité de faire la part des choses entre ses propres griefs et ce qui relève de l'intérêt général.

Je note bien malheureusement que les tribunes de ce numéro ne s'inscrivent pas dans ce qu'elles prétendent défendre. Mettre en doute la solidarité trinitaire cela ne s'inscrit pas dans les vœux pieux dont on nous gargarise. Je le regrette, et j'attends bien volontiers une position plus conforme à nos valeurs républicaines.

Quant à ceux qui font croire à un revirement sur un dossier comme celui de l'îlot Blanqui, qui voit aujourd'hui une issue favorable à la commune à bien des égards, c'est une pure manipulation intellectuelle.

N'en déplaise à l'opposition je ne serai jamais détourné de ma seule préoccupation - celle de l'intérêt des Trinitaires.

Mais Monsieur Polski et ses acolytes sont à bonne école pour cet exercice hasardeux dont leurs amis, nos gouvernants actuels sont les utilisateurs les plus aguerris.

Le résultat c'est que plus personne n'est dupe et qu'aujourd'hui ils sont aux abois !

Xylella Fastidiosa : la vigilance s'impose !

L'APPARITION DE LA BACTÉRIE XYLELLA FASTIDIOSA et les dégâts qu'elle a causés en Italie nous appelle à la plus grande vigilance. Le département des Alpes-Maritimes est fortement menacé, notamment pour ses oliviers et ses variétés de lauriers roses.

Différents types de symptômes

- Sur olivier et laurier-rose : des brûlures foliaires et, dans les stades plus avancés, dessèchement des rameaux (répartition aléatoire dans le houppier), suivi de la mort du sujet dans les cas les plus graves.
- Sur oranger : chloroses foliaires. L'infection entraîne également la production de fruits de petite taille.



Dans l'attente des résultats, confiner les végétaux avec un filet type insecte proof pour les isoler.

Après détection, il n'existe pas de moyen de lutte curative contre cette bactérie, si ce n'est l'arrachage complet, la destruction des plantes contaminées et le contrôle des insectes vecteurs.

À retenir

- Privilégiez vos achats de végétaux auprès de professionnels.
- N'importez pas de plants, d'outils ou autres végétaux sans vous assurer de leur provenance.
- Rappelez-vous que la taille favorise la contamination des végétaux. Désinfectez à la javel ou à l'alcool à 90° systématiquement vos outils entre deux arbres et prenez soin de ne pas blesser les arbres.

Contact : Chambre d'agriculture 06
Serge Graverol - Tél. : 04 93 18 45 41

Élections de parents d'élèves - résultats

Élémentaire Chêne-Vert : FCPE avec 5 sièges pourvus.

Maternelle Chêne-Vert : FCPE avec 3 sièges pourvus.

Maternelle Vira Souleu : FCPE avec 4 sièges pourvus.

Élémentaire Lepeltier : FCPE avec 6 sièges pourvus.

Élémentaire Denis-Delahaye : FCPE avec 4 sièges pourvus.

Maternelle Denis-Delahaye : FCPE avec 2 sièges pourvus.

Élémentaire La Plana : FCPE avec 4 sièges pourvus.

Maternelle La Plana : FCPE avec 2 sièges pourvus.

Maternelle Victor-Aso : FIPE avec 4 sièges pourvus.

Élémentaire Victor-Aso : FIPE avec 7 sièges pourvus.

Ça vous concerne...

Banque alimentaire : appel à bénévolat

La collecte nationale de la banque alimentaire 06 se déroulera le 28 novembre 2015 à Auchan. Nous avons besoin de votre aide ! Les inscriptions se font au CCAS au 04 93 27 64 42.

Solidarité !

Il y a quelques semaines, de violentes intempéries ont meurtri de nombreuses familles du département. Le Maire, en sa qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale, a décidé de faire un don de 1500 €. Ce versement a été fait à l'Union Départementale des CCAS qui assurera, par l'intermédiaire des CCAS des villes sinistrées, la répartition en faveur des familles.

Le SIVoM Val-de-Banquière recrute :

- 6 animateurs BAFA pour l'animation et l'encadrement des enfants de 3 à 11 ans durant les temps méridiens (12 h - 14 h) et les nouvelles activités périscolaires (15 h 20 - 16 h 35) soit 13 h/semaine.
 - 7 animateurs BAFA pour les 6 - 11 ans (12 h - 14 h) soit 8 h/semaine.
- Adresser lettre de motivation et CV par mail à l'attention du Président du SIVoM Val-de-Banquière à animationrecrutement@svdb.fr ou par courrier au SIVoM Val-de-Banquière 21 bd du 8 mai 1945 - 06 730 Saint-André de la Roche.

SALON DU MODÈLE RÉDUIT ET DE LA MAQUETTE

**21 Nov.
2015**
14h30 / 19h

Partenaire officiel :
Ville de La Trinité
NICE MODÉLISME
anicemodelisme06@hotmail.fr

**22 Nov.
2015**
10h / 18h

CHAPITEAU DE LA TRINITÉ

- Une aire d'évolutions aériennes
- Un bassin pour les évolutions navales
- Une piste de voitures
- Des réseaux de trains
- Des maquettes, des figurines, des diaporamas

vibelnature La Marelle

Rappel de la souscription pour la réfection de l'Église



Comment faire votre don ?

- En ligne : www.fondation-patrimoine.org/32594
- Flashez : ce QR code à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet !

- Par courrier : envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à **Fondation du patrimoine, CCI Nice Côte d'Azur - 20 boulevard Carabacel - 06 005 Nice Cedex 1**

Vos rendez-vous

Halloween sportif

L'espace fitness fête Halloween **vendredi 30 octobre**. Tous les cours seront déguisés :

- de 11 h à 12 h : gym des sorciers (réservé aux seniors) ;
- de 12 h 30 à 13 h 15 : body-sculpt de l'enfer ;
- de 17 h 30 à 18 h 15 : cuisses-abdos-fessiers de l'horreur ;
- de 18 h 15 à 19 h : bal des vampires (cours de zumbdance).

Souvenir Français

Les Trinitaires sont conviés à participer à la cérémonie commémorative qui se tiendra **dimanche 1^{er} novembre** à 14 h 30 au Carré militaire du cimetière.

Messes de la Toussaint

La Paroisse Bienheureux-Amédée-IX-de-Savoie accueille les Trinitaires le **1^{er} novembre** à 11 h pour la messe de la Toussaint et à 14 h 30 pour la bénédiction des tombes au cimetière. Le **2 novembre** aura lieu la messe pour les fidèles défunts à 19 h.

Armistice

La Municipalité vous invite aux cérémonies commémoratives de l'Armistice qui se tiendront mercredi **11 novembre** à 10 h 15 au Monument aux Morts de Laghet (départ du bus de la mairie à 9 h 30). À 11 h 30, un dépôt de gerbes aura lieu au square Barbero suivi d'un apéritif.

Les rendez-vous de l'Accueil Enfants-Parents

L'espace Enfants-Parents "Li Calinous" est un lieu d'écoute et d'échanges, anonyme et gratuit, pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans. Les enfants peuvent jouer et pratiquer des activités. Mais, c'est aussi un lieu de vie et de soutien à la parentalité avec pour principaux objectifs : le partage d'instant privilégiés entre l'enfant et son parent, l'écoute et l'observation de l'enfant, l'accompagnement à la fonction parentale et la possibilité d'être orienté dans un contexte convivial. Claudine et Françoise, professionnelles qualifiées, vous accueillent tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 au Pôle Petite Enfance pour partager autour de différents thèmes et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 pour des activités.

- mercredi 4 novembre** : baby-gym ;
 - mercredi 18 novembre** : baby-gym ;
 - mercredi 25 novembre** : activité au pôle petite enfance.
- Inscription obligatoire au 04 93 01 65 86.

Permanence CCAS

L'Adjointe aux Affaires sociales, Isabelle Martello, tiendra ses permanences au CCAS **mardis 3 et 24 novembre**. Pour toute demande de rendez-vous, contacter le 04 93 27 64 35.

Randonnées seniors

Le Service des Sports organise des randonnées et promenades pour les seniors à la découverte des trésors de notre région : **lundi 2 novembre** : promenade à Berre-Les-Alpes (Super Berre - Baisse de la Croix) ;

jeudi 5 novembre : randonnée pédestre à Annot. Groupe A : Annot - Chambre du Roi - Cournillon, groupe B : Annot - Chambre du Roi - Annot ;

lundi 9 novembre : promenade à la Clue de la Cerise ;

jeudi 12 novembre : randonnée pédestre à Peïra-Cava. Groupe A : circuit de Béasse, groupe B : Peïra-Cava et col de Turini ;

lundi 16 novembre : promenade urbaine et découverte du patrimoine (Surprise!) ;

jeudi 19 novembre : randonnée pédestre à Castellet-les-Sausses. Groupe A : Col du Fa - Aurent - cabane d'Argenton ; groupe B : Col du Fa - Aurent - Argenton ;

lundi 23 novembre : promenade à Coursegoules (Coursegoules - bois de Garavagne) ;

jeudi 26 novembre : randonnée pédestre à Bézaudun-les-Alpes. Groupe A : L'Estellier ; groupe B : le Mouton d'Anou ;

lundi 30 novembre : promenade au col de Saint-Roch et à la Tour de la cime d'Ariéras.

Service pôle Animation seniors du CCAS

Le Service vous accueille au local des Poivre et Sel du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et vous propose des activités ludiques et variées. Tél. 04 93 54 34 45.

jeudi 29 octobre : jeux, initiation au dessin et à la peinture ;

vendredi 30 octobre : sortie dans les Gorges du Verdon (sur inscription) ;

lundi 2 novembre : atelier mémoire avec une géronto-psychologue et chorale ;

mardi 3 novembre : gym, activité manuelle et jeux divers ;

mercredi 4 novembre : art floral (sur inscription) et chorale ;

jeudi 5 novembre : balade dans La Trinité de 10 h à midi, jeux et initiation au dessin et à la peinture ;

vendredi 6 novembre : "Les âges florissants" avec les enfants de l'école maternelle Victor-Asso ;

lundi 16 novembre : jeu de mémoire et chorale ;

mardi 17 novembre : gym, activité manuelle et jeux divers ;

mercredi 18 novembre : moment de partage au Clos des Oliviers (composition florale et chorale) ;

jeudi 19 novembre : balade dans La Trinité de 10 h à midi, jeux divers, initiation au dessin et à la peinture ;

vendredi 20 novembre : restaurant du mois (sur inscription) ;

lundi 23 novembre : jeu de mémoire et chorale ;

mardi 24 novembre : gym, activité manuelle et jeux divers ;

mercredi 25 novembre : loto et chorale ;

jeudi 26 novembre : balade dans La Trinité de 10 h à midi, jeux divers, initiation au dessin et à la peinture ;

vendredi 27 novembre : sortie du mois (sur inscription) ;

Le local sera fermé du lundi 9 au vendredi 13 novembre inclus.

Bourse au ski

Samedi 14 novembre

Sous le chapiteau,
boulevard François-Suarez - La Trinité

Pour les particuliers

Dépôt du matériel de 9 h à 12 h

Vente du matériel de 14 h à 17 h

Récupération des invendus de 17 h à 17 h 30

Vente de matériel neuf et d'occasion

toute la journée par des professionnels, Intersport Val d'Isère

Skis et surfs enfants/adultes, chaussures de ski,
boots de surf, après-ski, vêtements propres
et en bon état : combinaisons, ensembles pantalons-blousons.
Nous n'acceptons plus les skis traditionnels, les surfs à plaque,
les bonnets, les polaires et les pulls adultes.



Renseignement à l'accueil du complexe sportif de La Bourgade. Tél. 04 92 00 72 90

Nous nous réservons le droit de ne pas accepter du matériel que nous considérons en mauvais état ou dangereux.
Paiement par chèque ou en espèces mais prévoir l'appoint pour chaque article acheté.



LA TRINITÉ